

*Question présentée par le député :*

*M. Christian Zaugg*

*Date de dépôt : 21 novembre 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Résiliation de bail pour l'IMAD au 31 décembre 2018**

L'IMAD : Institution genevoise de maintien à domicile, sise dans ses locaux de l'avenue Cardinal-Mermillod 36, à Carouge, a reçu au cours de l'été dernier la résiliation de son bail de la part de son propriétaire, l'assurance Wincasa, pour le 31 décembre 2018. Il est, bien évidemment quant au fond, totalement ahurissant de résilier aussi abruptement le bail de l'une des institutions phares de l'Etat qui joue un rôle essentiel vis-à-vis de milliers de personnes en leur permettant de rester à domicile plutôt que d'être hospitalisées ou accueillies en EMS. Ajoutons que le nombre de personnes concernées ne cesse d'augmenter. Nonobstant, l'interpellateur qui s'inquiète de l'avenir de l'IMAD et, en particulier, des conséquences de la résiliation de son bail, aimerait savoir si un plan B a été prévu et remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir lui indiquer si :

- l'Etat a déposé un recours à ce sujet et si des juristes et des avocats ont été mandatés ;
- l'IMAD dispose d'un plan B en la matière ;
- cette résiliation est de nature à avoir des conséquences sur le budget prévisionnel de l'IMAD ;
- à cet égard, le canton envisage de racheter les locaux sis à l'avenue Cardinal-Mermillod, numéro 36 ;
- ou encore s'il envisage de louer ou d'acheter des locaux ailleurs.